

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION FAMILLE RURALE

Créé en 1943, le mouvement Familles Rurales est fondé, dès l'origine, sur le principe d'une entraide entre les familles.

C'est sur ce modèle que l'association Familles Rurales de La Bâtie Faverges a été créée. Aujourd'hui, l'association gère le centre de loisirs et l'accueil périscolaire « Les Petits Canuts ».

Sur le plan administratif, l'association est gérée par un Conseil d'administration composé de personnes bénévoles élues, en majorité des parents d'enfants utilisateurs du Centre de Loisirs « Les Petits Canuts ».

Les familles utilisatrices adhèrent automatiquement à l'association dont elles sont membres.

L'équipe éducative quant à elle, est composée de salarié(e)s permanents et d'animateurs en contrat CDD en fonction du nombre d'enfants inscrits aux différentes activités.

LE PROJET EDUCATIF :

Missions et valeurs de l'association

1. ORIENTATIONS GENERALES

ACCUEIL

L'accueil de Loisirs est intégré à la Commission Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes « Les Vals du Dauphiné », qui répond aux besoins des familles en terme de garde mais aussi de soutien.

Familles Rurales de la Bâtie Faverges propose des activités aux enfants de ces villages plus spécifiquement mais reste ouvert à toutes les demandes. L'Association a à cœur de proposer des activités à travers lesquelles les enfants s'épanouissent.

L'enfant est accueilli dans sa globalité, et dans son individualité. L'accueil au centre de loisirs veille à respecter les rythmes et les besoins spécifiques de chaque enfant, quel que soit son âge.

Pas de période d'adaptation pour les petits, mais une vigilance est apportée aux enfants qui ont le plus de difficultés en collectivité.

TYPE DE PUBLIC ACCUEILLI :

- Accueil périscolaire : Tous les enfants, dès lors qu'ils sont scolarisés à La Bâtie Montgascon et à Faverges de la Tour
 - o Matin et soir (enfants de La Bâtie) Mercredi (enfants de La Bâtie et Faverges)
- Vacances : pour les enfants à partir de 3 ans :
 - o Petites vacances et vacances d'été
 - o Séjours accessoires.
- Agrément de 50 enfants. (16 enfants de moins de 6 ans et 34 enfants de plus de 6 ans).

- Accueil des enfants en situation de handicap si les locaux sont adaptés à ce handicap. L'équipe de professionnels est compétente et/ ou à l'écoute et, si nécessaire. L'Association respecte les lois en vigueur en termes d'encadrement.

2. ORIENTATIONS EDUCATIVES

L'accueil de loisirs, « Les Petits Canuts » conformément aux statuts de l'association, permet la pratique des activités ludiques, manuelles, physiques, sportives, culturelles, éducatives et sociales sous toutes ses formes.

✚ REpondre aux besoins des familles du secteur

Le centre de loisirs est un lieu d'accueil périscolaire et de vacances ouvert à tous, que les parents soient ou non, en activité professionnelle, sans distinction d'origine sociale, ou religieuse.

✚ Diversifier les activités proposées aux enfants

L'accueil de loisirs offre aux participants de nouvelles pratiques, de nouvelles rencontres, un terrain d'apprentissage « au vivre ensemble » en complément des activités familiales ou associatives du reste de l'année. C'est un lieu privilégié pour échanger, partager, communiquer.

- Permettre aux enfants de passer des vacances attrayantes en collectivités
- Amener l'enfant à découvrir de nouvelles activités en l'intégrant dans la réflexion sur le projet (temps de parole, tableau à idées...)
- Respecter le rythme de vie de l'enfant : l'accueil de loisirs veille à respecter les rythmes et les besoins spécifiques de chaque tranche d'âges accueillie à travers l'équilibre de chaque journée, en veillant au rythme de chacun.
- Favoriser les échanges entre les accueils de loisirs du territoire en lien avec les communes pour permettre aux enfants de se connaître, tisser des liens et rencontrer d'autres copains hors de leur contexte habituel en toute sécurité.
- Développer la curiosité, les capacités d'imagination et d'expression : en apprenant à mieux se connaître, l'enfant se construit en s'épanouissant, il affirme ses choix, ses goûts, ses sensibilités. Le centre de loisirs est pour l'enfant, un terrain d'expérimentation grâce auquel il pourra développer sa curiosité, ses capacités d'imagination, d'expression, d'adaptation et d'autonomie. En apprenant à mieux se connaître, l'enfant se construit en s'épanouissant, il affirme ses choix, ses goûts, ses sensibilités, son esprit critique.

✚ Poursuivre, a familles rurales, les démarches de l'éducation populaire

- En mettant en œuvre une pédagogie favorisant l'initiative, l'expérimentation et la responsabilité (choix et propositions d'activités, droit d'expression, et droit à l'erreur pour chaque enfant). Le centre de loisirs permet dès le plus jeune âge, l'apprentissage et l'expérimentation de la solidarité, de la tolérance, du respect de chacun (prise en compte de la vie collective, confrontation des différences).

3. RÔLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

A travers les différentes activités, l'équipe d'encadrement veillera à promouvoir les valeurs éducatives suivantes :

- **Accueil de l'enfant et des familles** – Accompagner l'accueil et le départ des enfants jusqu'au départ du dernier enfant en favorisant les échanges avec les familles.

- **Sécurité et hygiène** – Au sein d'un environnement favorable, garantir le bien-être et la sécurité des enfants qu'elle soit physique, morale ou affective
- **L'autonomie** – Développer l'autonomie affective, motrice et matérielle de l'enfant en encourageant l'enfant à devenir acteur de son temps de loisirs, à faire des choix, à s'approprier les lieux d'activités. Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de son environnement personnel.
- **Place des parents** – Impliquer les parents dans le montage et la mise en œuvre des projets par des échanges avec l'équipe d'animation en toute convivialité :
En réalisant un bilan attractif, moment d'échanges favorable à la fête, en lien avec les familles, les acteurs locaux, les collectivités territoriales
En diffusant à toutes les familles du territoire une plaquette annuelle d'information claire, détaillée, attractive.
En organisant des temps communs évènementiels porteurs pour les familles.
- **Tolérance et la solidarité** – Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et le respect de chacun (politesse, écoute des différents avis...) quand chacun prend sa place dans le groupe, les différences, par leur complémentarité, deviennent une richesse.
- **Respect de l'environnement** - En apprenant à mieux connaître l'environnement rural et son fonctionnement, chaque enfant apprend à mieux le respecter en évoluant d'une manière plus citoyenne : recyclage de déchets, propreté, ...nuisances sonores, sécurité routière,....
- **Implication dans les moments de vie collective** – Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité filles/garçons. Chaque enfant doit connaître le fonctionnement de la vie en groupe, ses richesses (échanges et ouverture...) et ses contraintes (respect des horaires, compréhension des règles de vie, rangement et nettoyage du matériel, partages des jeux, ...). A l'intérieur ou à l'extérieur de l'accueil de loisirs chacun prend sa place tout en respectant la place des autres et la vie du groupe.

CE PROJET EDUCATIF EST VIVANT... IL EVOLUE AVEC LE TEMPS. LE PROJET EDUCATIF EST A DISPOSITION DE TOUS LES PARTENAIRES EVENTUELS ET DES FAMILLES ;